

Compte-rendu du conseil d'école n°2 du 08/03/2022

Membres présents :

Enseignants :

Madame RIVOALEN Madame MALARME Madame GUTIERREZ-GONZALEZ
Madame NANCEY Madame LE ROUX Madame OURRAD

Membres du RASED :

Madame THOMAS : Maître E

Représentant de l'Education Nationale :

Excusée : Madame LECLERCQ, Inspectrice de l'Education Nationale

Représentants des parents d'élèves :

Madame VALLEE Madame CERDEIRA Madame PASCAULT

Représentants de la Municipalité :

Excusée : Madame OLIVIER : Maire de Bouafle
Madame JEGOU-GERGAUD : Adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires

1- Installation du Conseil

Installation et début du conseil à 18h30.

Un tour de table est réalisé pour présenter les enseignants, les parents d'élèves et les représentants de la Municipalité.

2- Carte scolaire

Nous avons actuellement **146 élèves** qui fréquentent l'école élémentaire.

Une inscription a eu lieu en novembre et deux radiations ont été effectuées juste avant les vacances de février.

Les prévisions d'effectifs par niveau sont, pour la rentrée 2022 :

CP : **37** CE1 : **31** CE2 : **36** CM1 : **27** CM2 : **24**

Soit un total de **155 élèves** répartis sur 6 classes. Pas d'ouverture de classe pour l'année prochaine.

Ces effectifs ne tiennent pas compte des inscriptions ou radiations qui auront lieu d'ici la fin de l'année scolaire ainsi que des éventuels maintiens ou sauts de classe.

3- Aide aux élèves

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) continuent le mardi soir après la classe, de 16h30 à 17h30. Elles servent à apporter de l'aide aux élèves qui rencontrent des difficultés ponctuelles ou installées, dans les apprentissages fondamentaux. Elles sont dédiées à des activités de lecture et écriture, de maîtrise de la

langue française et de mathématiques. Les élèves travaillent en petit groupe, ce qui permet une meilleure acquisition des compétences.

Les familles des élèves concernés sont averties des dispositifs proposés et acceptent l'aide, si elles le souhaitent, en donnant un accord signé.

Ces activités ont été suspendues lors des mois de janvier et février en raison du contexte sanitaire mais peuvent à présent reprendre.

Par ailleurs, l'étude surveillée est toujours dispensée par Madame NANCEY le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h00 (organisation mise en place et gérée par la Municipalité).

Pour le moment, les dates de stages de réussite proposés en temps normal aux vacances de Pâques et aux vacances d'été ne nous ont pas été communiquées. Nous ne savons pas encore si ces stages auront lieu.

4- Les évaluations nationales CP

Fin janvier, les élèves de CP devaient à nouveau passer des évaluations afin de quantifier les progrès en français (acquisition des bases de la lecture) et en mathématiques (maîtrise des nombres et du calcul). Ces évaluations ont été reportées en raison du contexte sanitaire.

Elles auront lieu à partir du lundi 14 mars.

5- Liaison : maternelle/élémentaire, école/collège

L'école maternelle et l'école élémentaire font régulièrement des réunions pour effectuer le suivi des élèves (analyse des évaluations nationales, mise en place de la rentrée sécurisée au CP...). Une réunion sera bientôt programmée pour effectuer le bilan des évaluations nationales CP à mi-parcours.

Les deux écoles s'accordent également pour les divers événements de l'année (photos, carnaval...). En temps normal, des échanges ont lieu entre les élèves de l'école élémentaire et ceux de l'école maternelle (lecture d'albums, goûters, découverte de l'école élémentaire pour les GS entrant en CP l'année suivante...). Nous verrons si cela est à nouveau possible en fin d'année scolaire en fonction du nouveau protocole sanitaire.

Il en est de même pour la liaison école/collège. Cela fait deux ans que les élèves de CM2 ne peuvent plus se rendre au collège d'Ecquevilly pour le visiter.

Un Conseil Ecole Collège aura lieu le lundi 11 avril 2022 et nous permettra peut-être d'anticiper ce qu'il sera possible de réaliser ou pas en fin d'année scolaire.

Il n'y a plus d'initiation à l'allemand pour le moment en raison du départ l'année dernière du professeur d'allemand qui était en charge de cette mission.

Dans le courant du mois de mars, les parents des élèves de CM2 recevront la procédure administrative à suivre (Afflernet) pour l'inscription de leur(s) enfant(s) en classe de 6^{ième}.

6- Le protocole sanitaire

Pour la rentrée, du lundi 7 mars jusqu'à la fin de la semaine, les consignes sanitaires du ministère en date du 17 février s'appliquent.

Les principales évolutions apportées au protocole sanitaire et les mesures d'allègement qui ont été annoncées le 11 février dernier par le Ministre sont les suivantes :

[Passage du niveau 3 au niveau 2 du protocole sanitaire dans le premier degré au retour des congés d'hiver, le 7 mars 2022 pour notre académie, avec notamment :](#)

- la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ;
- l'allègement des règles de limitation du brassage (brassage par niveau ou groupe de classes), notamment pendant les temps de restauration.
- l'allègement des mesures liées au dépistage :

A compter du 28 février, le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé est allégé en population générale. Il l'est aussi en milieu scolaire. Les élèves de moins de douze ans n'ont plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4) ;

La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests ne sera plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les écoles et établissements scolaires.
- l'allègement des consignes relatives aux voyages et sorties scolaires ainsi qu'aux réunions et rassemblements dans les établissements (journées portes ouvertes, réunions avec les parents, ...)

Pour la suite, après la première semaine de rentrée, en raison de l'évolution favorable de la situation sanitaire, le Premier Ministre, dans son intervention télévisée du 3 mars 2022, a annoncé une nouvelle phase de mesures d'allègement concernant la population générale.

La déclinaison de ces mesures en milieu scolaire est la levée de l'obligation du port du masque en intérieur pour tous les élèves et les personnels des 1^{er} et 2^d degrés. Ces nouvelles règles entreront en vigueur à compter du lundi 14 mars 2022.

Cependant, ce cadre général appelle des précisions quant à sa mise en application dans l'espace scolaire. L'instance partenariale associant les organisations syndicales, les autorités sanitaires et le ministère sera réunie le mercredi 9 mars 2022 pour examiner les modalités de déclinaison de ces allègements.

À la suite de cette rencontre, ces modalités nous seront transmises par les canaux de communication habituels qui seront actualisés avant la fin de la semaine.

7- Le projet d'école : avancée du projet

La rédaction du projet a commencé mais n'a pas grandement évolué depuis le premier conseil d'école. En effet, les quatre derniers mois ont été fortement mobilisés par la gestion de la crise sanitaire.

8- Le Programme Phare

La loi « Pour une école de la confiance » affirme le droit à une scolarité **sans harcèlement**. Prévenir et lutter contre le harcèlement est donc un devoir qui s'impose à tous les membres d'une communauté éducative.

Cette année, l'école a adhéré au **programme Phare**.

Le programme Phare est un plan de **prévention du harcèlement** entre élèves qui s'accompagne de nombreux outils de traitement des situations de harcèlement ainsi que de contenus pédagogiques et éducatifs dispensés tout au long de l'année.

L'école a déjà réalisé deux temps forts : la Journée NAH (Non au Harcèlement) et le Safer Internet Day (utilisation des écrans, prévention des dangers d'Internet).

Le programme Phare est le gage d'une école engagée dans la lutte contre tous les phénomènes de harcèlement. Le label ne garantit certes pas l'absence de phénomènes de harcèlement dans l'établissement mais offre l'engagement que les situations seront suivies avec la plus grande attention, le bien-être des élèves étant central.

9- Les animations et sorties de classes

Les actions/sorties prévues :

1 cycle de 10 séances de **natation** par classe, financé par la Municipalité.

Au regard du contexte sanitaire, les séances concernant les classes de **CP** et **CP/CE1** ont été suspendues jusqu'aux vacances d'hiver.

5 séances ont pu être reprogrammées du lundi 7 mars au lundi 4 avril 2022.

Ces deux classes auront donc bénéficié de 7 séances au total au lieu des 10 prévues initialement.

Les séances à la **bibliothèque** sont à nouveau permises. Olivier NAVARRO nous accueille pendant une heure environ. Il lit des histoires aux élèves et propose des animations diverses sur un thème choisi à l'avance. Les élèves peuvent ensuite emprunter des livres.

Les **CM2** participent, comme tous les ans, à la compétition des champions de la lecture, qui se poursuivra certainement en visioconférence.

Le projet « **protection de l'environnement** » se poursuit dans **chaque classe** à travers l'étude d'albums, d'œuvres littéraires ou artistiques concernant le thème de l'écologie, à travers également divers projets en histoire, géographie, musique ou arts plastiques.

Les classes de **CM1** et **CM2** font des échanges de quizz inventés par les élèves sur le thème du développement durable. Ces deux classes se lancent également des défis de mathématiques.

Depuis le mois d'octobre, **toutes les classes de l'école** sont inscrites au **Défi Ecosystem**. A travers diverses activités pédagogiques, les élèves sont sensibilisés au recyclage des ampoules et des déchets d'équipements électriques et électroniques, mais également au don, à la réparation et, de manière plus générale, à l'économie circulaire. Neuf défis sont proposés et en s'inscrivant à ce projet solidaire, les classes s'engagent à en valider au moins trois. Chaque défi validé ajoute une unité au compteur en ligne sur le site www.ledefi.eco. Et tous les 1000 défis validés, une mission d'électrification d'une école dans un pays en voie de développement, réalisée par l'ONG Electriciens sans frontières, est financée.

Ce **Défi Ecosystem** sera prolongé les années suivantes, étant donné le programme dense qu'il contient.

Au mois de décembre, **toutes les classes** ont à nouveau participé à l'opération de solidarité : « **Les boîtes de Noël** ». Le but de cette collecte, basée sur le volontariat, était d'offrir des petites douceurs, des jeux et des jouets ainsi que des produits d'hygiène à des enfants démunis de 0 à 10 ans, dans une boîte à chaussures. (en partenariat avec la LA FOURMI IMMO).

Environ 130 boîtes ont été récupérées sur l'école de Bouafle. Nous remercions les enfants et leurs familles pour ce bel élan de générosité.

Vendredi 17 décembre 2021 : **après-midi de Noël** (passage du Père Noël dans chaque classe, distribution des cadeaux et des chocolats + goûter) financé par l'association des Amis de l'école de Bouafle.

Toutes les classes continuent de réaliser des **marchés des connaissances** avant les vacances (toujours au sein d'une même classe car pas de brassage autorisé avec les autres classes pour le moment en raison du protocole sanitaire).

Cette année, pas de moment convivial autour de la **galette des rois** en raison du contexte sanitaire.

Le vendredi 18 février 2022, la gendarmerie d'Ecquevilly a proposé aux élèves de **CM2** une intervention sur les **dangers d'Internet** avec les opérations « permis Internet » et « Le rappel des Lois ». Elle reviendra en fin d'année pour valider le permis avant l'entrée au collège.

De plus, les élèves de **CM2** pourront passer le **permis vélo** en fin d'année en collaboration avec la Municipalité et l'auto-école de Bouafle. Nous remercions la participation bénévole de la monitrice de l'auto-école, Madame LE LEIZOUR.

Le mardi 29 mars 2022 auront lieu les **conférences pédagogiques Planètemômes** pour tous les élèves de l'école.

Au programme :

- pour les élèves de **CP** et **CP/CE1** : « Il était une fois... la forêt »

(La forêt, les arbres, les plantes et les animaux et leurs caractéristiques, les contes classiques et les émotions)

- pour les élèves de **CE1** et **CE2** : « L'eau... Une ressource durable ? »

(Comment protéger l'eau et la préserver pour que chacun en bénéficie longtemps ?)

- pour les élèves de **CM1** et **CM2** : « De la Terre à l'Espace »

(Qu'est-ce que l'Univers ? Quelle est l'originalité de la Terre : dans la galaxie, pour les terriens ? Quel avenir pour les êtres vivants ?)

Ces animations se dérouleront de manière échelonnée et dans le strict respect du protocole sanitaire.

Elles sont financées par la coopérative scolaire de l'école.

L'intervenante en **arts plastiques**, Madame Chantal COEFFE, interviendra auprès des classes pour faire réaliser aux élèves **une production plastique** sur le thème de la **nature**. Ces animations (2 séances par classe) sont financées par la coopérative scolaire et par l'association des Amis de l'école de Bouafle.

Le **carnaval** aura lieu le vendredi 22 avril 2022, en même temps que celui de l'école maternelle. Les enfants pourront venir déguisés ce jour-là.

Les **photos de classe** devraient pouvoir être réalisées en fin d'année.

Des **sorties scolaires** seront planifiées, avec des objectifs pédagogiques en lien avec les activités et les projets travaillés en classe, si le contexte sanitaire le permet et en fonction du budget attribué par la Mairie et l'association des Amis de l'école.

Les enseignantes ont pour le moment les idées suivantes :

CP et CP/CE1 : Ferme de Grignon

CE1 et CE2 : Biotropica ou ferme d'Ecancourt

CM1 et CM2 : Le Louvre

Des **pique-niques** pourront également avoir lieu en fin d'année scolaire au bois de Cardou.

A ce jour, la **kermesse** organisée par Les Amis de l'école de Bouafle est prévue le samedi 25 juin 2022.

L'association est à la recherche de bénévoles pour mener à bien cette journée festive.

10- Les modalités de communication école-familles

L'équipe enseignante tient à rappeler que le **cahier de liaison** a été adopté par le conseil d'école comme **document de communication** école-familles et familles-école.

Les adresses mail professionnelles des enseignantes ont été transmises aux familles dans le cadre de la continuité pédagogique lors d'une fermeture de classe ou lors d'un isolement d'un élève confirmé positif au Covid ou cas contact d'une personne confirmée positive au Covid.

Pour tout autre motif de communication, l'équipe enseignante souhaite que les demandes continuent de se faire par le biais du cahier de liaison.

Nous remercions les familles pour leur compréhension.

Pour toute demande ou information administrative, la boîte mail de l'école est bien évidemment mise à la disposition des familles. La Directrice y répondra dans les meilleurs délais possibles.

11- La sécurité

Le PPMS : Un exercice PPMS « Attentat-Intrusion » a eu lieu le lundi 15 novembre 2021.

La posture à adopter était SE CACHER dans toute la mesure du possible, en respectant les gestes barrières et en maintenant un silence absolu. L'exercice n'a pas excédé 20 minutes. Une enseignante a déclenché l'alerte à l'aide du système de sécurité commun avec l'école maternelle (bipeurs), puis une autre enseignante a simulé l'appel au 17 concernant la situation en cours.

Les informations de l'événement ont ensuite été remontées à la DSDEN et à l'Inspection de l'Education Nationale de la circonscription d'Aubergenville après la levée du dispositif PPMS.

L'exercice s'est bien déroulé, les bipeurs ont fonctionné, contrairement au dernier exercice où ils ne s'étaient pas déclenchés. Depuis des réajustements ont été faits et tout fonctionne parfaitement.

Exercices incendie : Les exercices d'évacuation incendie sont obligatoires.

Ils ont lieu une fois par trimestre.

Le premier exercice s'est effectué au cours du mois de septembre. Les élèves avaient été informés de cet exercice. Tout s'est parfaitement bien déroulé.

Le deuxième exercice aura lieu dans le courant du mois de mars. Cette fois-ci, les élèves ne seront pas informés à l'avance de l'exercice.

12- Travaux et investissements dans l'école

Demandes de l'équipe enseignante :

- Peinture des salles de classe. → Cette demande sera étudiée après la rénovation énergétique des bâtiments.
- Installation d'un revêtement sécurisé sur l'ancien potager dans la cour de l'école. Cette partie de cour est indispensable pour laisser suffisamment d'espace aux élèves dans la cour de récréation. → Cette demande a été prise en compte et des devis ont été demandés auprès de professionnels.
- Installation de nouveaux porte-vélos, mais en dehors de la cour de l'école. → Cette demande sera étudiée après les travaux du dortoir de l'école maternelle.
- Du nouveau mobilier pour les élèves (tables et chaises). → Une ou deux classes seront équipées chaque année.
- Une vérification régulière du bon fonctionnement des VNI installés dans chaque classe. Ils datent de 2017 et ont besoin d'un service de maintenance. Un VNI est actuellement en panne dans la classe 3 depuis le mois d'octobre. → La pièce défectueuse a été commandée par la Mairie.

- Installation d'une barre anti-panique sur la porte d'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Revoir le contrat de ménage : nettoyage du couloir devant la salle d'arts plastiques ? nettoyage de la salle RASED ? escalier qui monte à la salle des maîtres ? tri au niveau des poubelles ? → La Mairie se charge de faire un rappel aux services concernés.
- Acquisition d'une photocopieuse couleur
- Réparation du grillage côté parking de la bibliothèque

Une formation sur le fonctionnement des tablettes devait avoir lieu le mercredi 1^{er} décembre 2021 mais elle a dû être annulée en raison du contexte sanitaire. Elle sera dispensée aux enseignantes à une date ultérieure.

Projets concernant les bâtiments scolaires et périscolaires :

Restaurant scolaire :

- ✓ Amélioration acoustique
 - ✓ Augmentation de capacité de 30 mètres carrés
 - ✓ Création d'un self pour les élèves de l'école élémentaire
- Début des travaux : début avril 2022

Lors des commissions qui décident des menus, une discussion pourra également être ouverte sur la gestion et l'utilisation du nouveau self avec les parents élus présents.

Amélioration énergétique des bâtiments de l'école élémentaire :

- ✓ Gestion des consommations
 - ✓ Ventilation mécanique contrôlée double flux (dont filtres, mesure du CO2)
 - ✓ Isolation thermique par l'extérieur (façades, plancher haut salle polyvalente)
 - ✓ Radiateurs basse température
 - ✓ Isolation linéaire du réseau hydraulique
 - ✓ Remplacement de l'éclairage par des LED
 - ✓ Production d'énergie solaire (électricité photovoltaïque)
- Début des travaux : début février 2022 → Cette date est reportée. Mais la date de fin des travaux n'est pas remise en cause.

Les travaux concernant les bâtiments scolaires se dérouleront majoritairement lors des vacances scolaires.

13- Communication avec les parents

Pas de questions des parents transmises avant le conseil d'école.

14- Date du dernier conseil d'école

Le dernier conseil d'école se tiendra à la date suivante : le **mardi 7 juin 2022** à 18h30.

Le conseil est clos à 20h00.

La secrétaire de séance

Madame NANCEY



La présidente du conseil d'école

Madame GUTIERREZ-GONZALEZ

